



Uccle, le 22 mars 2021

Concerne : Mesures « Covid » dès ce mercredi 24 mars suite à la circulaire émise ce 22 mars 2021.

Chers parents,

Comme vous l'avez certainement entendu via les médias, la Fédération Wallonie Bruxelles a décidé de nouvelles mesures sanitaires afin de limiter la propagation du virus dans les écoles.

Permettez-nous tout d'abord de vous rassurer, la situation est encore sous contrôle au sein de notre école. Tout cela grâce à vous, à l'ensemble de l'équipe éducative mais aussi de vos enfants, nos élèves !

A savoir et à retenir :

➡ **Mesures appliquées actuellement et qui perdureront dès ce 24 mars 2021 jusqu'aux vacances de Pâques pour le moment)**

- Les locaux sont aérés très régulièrement.
- Le port du masque est obligatoire pour tout adulte entrant dans l'école (cour comprise) ainsi qu'aux abords de celle-ci.
- Les adultes présents dans l'école sont dans l'obligation de porter le masque (sauf dispositions particulières émises par la FWB).
- Toute personne entrant dans l'école (adultes et enfants) se doit de désinfecter ses mains.
- Le lavage régulier des mains, au savon, par les enfants et les adultes de l'école est une mesure sanitaire prise avec le plus grand sérieux.
- Le personnel d'entretien s'attèle à un nettoyage très rigoureux des différents espaces.
- Les mesures de distanciation sociale sont toujours d'application.
- Le service lunch box (pour le primaire uniquement) est maintenu jusqu'au 2 avril 2021.

→ **Mesures d'application dès ce 24 mars 2021 (et jusqu'aux vacances de Pâques pour le moment).**

- Tous les repas (maternelle et primaire, pique-nique et lunch box) seront pris en classe.
- Plus de repas chaud en maternelle ! Pour rappel, il s'agit de munir l'enfant d'un pique-nique (voir mail du 22 mars et information sur le site internet de l'école).
- Plus d'accès au réfectoire de l'école durant le temps de midi.
- Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire devront porter le masque, même en garderie et est fourni par les parents. Il ne faut pas hésiter à munir l'enfant de plusieurs masques buccaux afin qu'il puisse effectuer le change durant la journée. En cas de masque réutilisable, une petite pochette ou étui permettra d'y placer les masques à laver à la maison.
- Les excursions d'un jour pourront se dérouler pour autant que le trajet en car se fasse par classe ou à pied et que les activités se passent essentiellement en extérieur.
- Les élèves de P1 et de P2 continueront d'aller à la piscine.
- En primaire, le cours d'éducation physique sera donné dès que le temps le permet à l'extérieur.
- Les activités extrascolaires organisées par l'école se poursuivront en respectant toutes les règles émises.
- Les activités extrascolaires organisées par les académies (Ecole d'Art et Académie de musique) et le Parascolaire se poursuivront en respectant toutes les règles émises.
- Les activités extrascolaires organisées par des partenaires externes (Candy School, Bougr'Aventure, Tutti Frutti,...) se poursuivront uniquement avec des enfants propres à l'école et en respectant toutes les règles émises.
- Les garderies continueront à accueillir les élèves. CEPENDANT, nous vous demandons de limiter la présence de vos enfants plus que jamais en réduisant leur(s) présence(s) au strict nécessaire à vos obligations professionnelles et familiales. Il nous est malheureusement impossible de respecter les groupes/classes (anciennement « bulles ») sur le terrain car nous sommes tributaires du nombre de personnel disponible.
- Tout enfant malade doit être gardé à la maison sauf si un avis favorable est donné par le médecin.
- Il est demandé de faire tester l'enfant quand cela est requis (quarantaine suite à un contact à haut risque, maladie...).

- Lorsque qu'une personne cohabitante du milieu où vit l'enfant est testée positive, l'enfant est considéré comme contact à haut risque. Il doit donc entrer en quarantaine et être testé.
- Les réunions avec des tiers (parents, membres du personnel...) ne peuvent plus se tenir en présentiel.
- La présence de tiers au sein de l'école est interdite (sauf stagiaires, soutien scolaire, accompagnants en intégration, opérateurs et artistes dans le cadre de collaboration avec l'école, PMS-PSE-SIPPT, ouvriers, maintenance).
- Les cours d'options philosophiques (autre que le cours de CPC commun/1h semaine) sont suspendus. Les enfants resteront en groupe classe sous la surveillance d'un adulte.

Voilà chers parents, les mesures actuellement à notre connaissance. Nous ne manquerons pas d'actualiser celles-ci au besoin, selon les règles émises par nos autorités et reviendrons vers vous le cas échéant.

Ce présent avis vous sera également adressé par mail par le titulaire de votre enfant et placé sur le site internet de l'école.

Nous espérons vivement qu'une belle éclaircie fera rapidement son apparition dans ce contexte qui impacte nos vies depuis plus d'un an car tout le monde en a grandement besoin.

Recevez, chers parents, au nom de l'ensemble de l'équipe éducative dont nous sommes fiers d'appartenir, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Madame Ghigny C. & Madame Rosar G.,
Directrices.

Ecole du VAL FLEURI

140, rue Gatti de Gamond / 45, Avenue du Vossegat - 1180 Uccle

Tél. : 02 348 68 43 – Tél. garderies maternelles (15h20 à 18h30) 0483/116 341 - primaires : 0483/116 593- CCB : BE07-0012-1318-5666

Secrétariat : secretariat.3010@ens.irisnet.be - Petite section : valfleuri.ps.direction.@uccl.edu.brussels

Grande section : valfleuri.gs.direction@uccl.edu.brussels

Site internet : www.valfleuri.net

**Avec quelques jours
d'avance, nous vous
souhaitons de bonnes fêtes
de Pâques !**

